

ANNEXE 1

Enquête publique « Prolongement de la ligne 1 du métro »
Ouverte du lundi 31 janvier 2022 au mercredi 2 mars 2022 inclus

PERMANENCES DE LA COMMISSION D'ENQUETE

Lieu de permanence	Dates et horaires	Adresse
Paris 12^{ème}	Jeudi 17 février de 14h à 17h	Mairie du 12 ^{ème} arrondissement bureau AG10 - au rez-de-chaussée - près de l'accueil général 130 avenue Daumesnil 75012 PARIS
	Lundi 28 février de 9h à 12h	
Vincennes	Mercredi 9 février de 14h à 17h	Bâtiment Coeur de Ville Salle des académiciens (RDC) 98 Rue de Fontenay 94300 VINCENNES
	Mardi 1 ^{er} mars de 15h à 18h	
Neuilly-Plaisance	Lundi 31 janvier de 9h à 12h	Hôtel de Ville 6 rue du Général de Gaulle 93360 NEUILLY-PLAISANCE
	Lundi 14 février de 9h à 12h	
	Mardi 1 ^{er} mars de 14h à 17h	
Montreuil	Mardi 2 février de 9h à 12h	Centre Administratif Altaïs 1 place Aimé Césaire 93100 MONTREUIL
	Jeudi 17 février de 14h à 17h	
	Mardi 1 ^{er} mars de 14h à 17h	Maison de quartier Centre social du Grand Air 40 rue du Bel Air 93100 MONTREUIL
Fontenay-sous-Bois	Lundi 31 janvier de 9h à 12h	La maison du Citoyen et de la Vie Associative 16 Rue du Révérend Père Lucien Aubry 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS
	Mercredi 9 février de 14h à 17h	
	Samedi 19 février de 9h30 à 12h30	
	Lundi 28 février de 14h à 17h	

ANNEXE 3

Enquête publique « Prolongement de la ligne 1 du métro »
Ouverte du lundi 31 janvier 2022 au mercredi 2 mars 2022 inclus

CONSULTATION DES DOSSIERS et REGISTRES

Lieu de consultation	Adresse	Horaires
Paris 12ème	Espace Relais Informations Familles 130, avenue Daumesnil 75012 PARIS	- Le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 17h00 - Le jeudi de 8h30 à 19h30
Vincennes	Hôtel de Ville Salle des commissions (2ème étage) 53 bis Rue de Fontenay 94 300 VINCENNES	- Du Lundi au Jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h - Le Vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h - Le Samedi de 8h30 à 12h
Fontenay-sous-Bois	Direction du développement urbain Services Techniques et Urbanisme 6 rue de l'ancienne Mairie 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS ou sur site : https://www.fontenay.fr/cadre-de-vie/urbanisme/enquetes-publiques/prolongement-de-la-ligne-1-du-metro-2328.html	- Le lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h - Le mardi et jeudi fermé au public
Neuilly-Plaisance	Hôtel de Ville 6 rue du Général de Gaulle 93360 NEUILLY-PLAISANCE	- Du lundi au mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 - Le jeudi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30 - Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Montreuil	Centre Administratif Altaïs (à l'accueil du rez-de-chaussée) 1 place Aimé Césaire 93100 MONTREUIL et Maison de quartier (<u>uniquement pour la permanence du mardi 1^{er} mars 2022 de 14h à 17h</u>) Centre social du Grand Air 40 rue du Bel Air 93100 MONTREUIL	- Le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 17h - Le jeudi de 14h à 17h - Le samedi de 9h à 12h

<p>Préfecture du Val-de-Marne (Siège de l'enquête)</p>	<p>DCPPAT/BEPUP (3ème étage) 21/29 avenue du Général de Gaulle 94 000 CRETEIL</p> <p>ou sur site :</p> <p>http://www.val-de-marne.gouv.fr/ Publications/AOEP-Avis-d-Ouverture-d- Enquetes-Publiques</p>	<p>- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h</p>
<p>Préfecture de Seine-Saint-Denis</p>	<p>Accueil du bâtiment principal de la préfecture 1 esplanade Jean Moulin 93 007 BOBIGNY</p> <p>ou sur le site :</p> <p>www.seine-Saint-denis.gouv.fr</p>	<p>- Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h</p>
<p>Préfecture de Région Ile-de-France, Préfecture de Paris</p>	<p>Service utilité publique et équilibres territoriaux - Pôle urbanisme utilité publique 75911 PARIS cedex 15</p> <p>ou sur le site</p> <p>https://www.prefectures-regions.gouv.fr/ ile-de-france/tags/view/Ile-de-France/ Documents+et+publications/ Consultations/Enquetes+publiques</p>	<p>- Du lundi au vendredi de de 9h à 12h et de 14h à 16h</p>

<u>Observations via le registre électronique</u>	prolongement-ligne1-metro-val-de-fontenay@enquetepublique.net ou sur site : http://prolongement-ligne1-metro-val-de-fontenay.enquetepublique.net/	Registre électronique ouvert du lundi 31 janvier au mercredi 2 mars 2022 jusqu'à 18h00
<u>Observations transmises par voie postale</u>	au siège de l'enquête à Monsieur le président de la commission d'enquête du prolongement de la Ligne 1 du métro	

